



# La Boussole de la Banque

En tant qu'institution publique et milieu de travail, nous sommes guidés par notre engagement à l'égard des Canadiens et de l'excellence, ainsi que par notre engagement mutuel.

## Notre engagement envers les Canadiens

Afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada, nous :

- mettons en œuvre la politique monétaire de façon à préserver la confiance dans la valeur de la monnaie;
- contribuons à la fiabilité et à l'efficience du système financier canadien;
- émettons des billets de banque de qualité aisément acceptés et dotés de caractéristiques anticontrefaçon;
- fournissons des services efficaces et efficients en matière de gestion financière;
- communiquons ouvertement et efficacement nos objectifs et rendons compte de nos actes.

### Notre engagement à l'égard de l'excellence

Forts de notre savoir-faire, nous visons à respecter notre engagement envers les Canadiens en obtenant les meilleurs résultats parmi les banques centrales du monde.

Nous recherchons l'excellence au moyen de recherches et d'analyses de pointe, de partenariats à l'intérieur de la Banque et avec des organismes de l'extérieur, ainsi qu'en nous appuyant sur :

- l'innovation dans tous les aspects de notre travail;
- le leadership qui nous permet de réaliser de nouveaux succès;
- l'intégrité dont nous faisons preuve dans nos activités et nos actions;
- la diversité de notre personnel et de ses idées.

### Notre engagement mutuel

Nous visons à fournir le meilleur de nous-mêmes dans un milieu de travail où nous :

- communiquons clairement et ouvertement;
- mettons en commun nos connaissances et notre expérience;
- développons nos talents et faisons progresser notre carrière;
- témoignons notre reconnaissance aux personnes qui nous aident à réaliser nos engagements;
- nous respectons les uns les autres et respectons nos vies personnelles.

# Table des matières

Section I - Mot du gouverneur	1
Section II - Priorités stratégiques	4
Section III - Plan relatif aux ressources humaines	7
Section IV - Plan relatif à l'infrastructure et à la résilience	9
Section V - Plan financier	11

« Afin de respecter ces priorités, il faut pouvoir compter sur un personnel mobilisé et motivé ayant les compétences requises ainsi que les outils et le milieu de travail dont il a besoin. »

> -Mark Carney Gouverneur, Banque du Canada

# Mot du gouverneur



Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance. Comme son titre l'évoque, notre nouveau plan à moyen terme s'appuie sur ce que nous avons accompli dans le cadre des plans à moyen terme précédents.

La solidité, la stabilité et la confiance sont les marques distinctives de notre travail, et ces valeurs ont plus d'importance que jamais pour les Canadiens et par conséquent pour la Banque.

Les turbulences économiques et financières que l'on connaît depuis 2008 ont eu pour effet de mettre en

évidence le rôle de premier plan que joue la Banque dans l'économie du pays. Les Canadiens ont placé leur confiance en nous, et nous devons continuer de nous montrer à la hauteur de leurs attentes. Le Canada est le premier pays du G7 à s'être remis de la crise et à avoir retrouvé les niveaux d'emploi et de production qu'il affichait avant la récession. Grâce à la vigueur des facteurs fondamentaux, au bon fonctionnement du système financier et aux politiques monétaire et budgétaire expansionnistes qui ont été mises en œuvre, l'économie canadienne a regagné tout le terrain perdu durant la crise et a renoué avec la croissance.

Il n'en reste pas moins que la conjoncture demeure difficile. Nous entamons cette nouvelle période de trois ans dans un contexte économique mondial très volatil marqué par l'intensification de la crise de la dette souveraine en Europe, la faiblesse persistante de la reprise aux États-Unis et le ralentissement de la croissance des économies émergentes.

Au pays, les marchés financiers et la confiance de la population se ressentent des « vents contraires » qui soufflent sur les économies en crise. En raison de la faiblesse du marché des exportations, le maintien du dynamisme de l'économie repose essentiellement sur la demande intérieure. L'endettement des ménages a atteint des niveaux inégalés. Face à cette situation, nous nous penchons sur les implications d'un contexte de bas taux d'intérêt et la façon la plus efficace d'utiliser les instruments de politique monétaire.

Nous devons nous employer avant tout à préserver la stabilité des prix que nous avons assurée au pays grâce au régime flexible de ciblage de l'inflation et à renforcer la résilience de notre système financier afin de maintenir l'ouverture des marchés ainsi que leur fonctionnement efficient. Nous mettons actuellement à profit les enseignements tirés de la crise financière mondiale pour améliorer la solidité du système financier intérieur.

Nous observons aussi l'émergence de nouvelles tendances dans l'utilisation de l'argent comptant. Même si la demande de billets de banque ne cesse d'augmenter, d'autres modes de paiement gagnent en popularité auprès des Canadiens. Cette tendance, combinée à l'introduction de billets plus durables faits en polymère et à la diminution des taux de contrefaçon, nous amène à nous interroger sur l'orientation future de notre fonction Monnaie.

Tout en continuant à remplir notre mandat, qui consiste à favoriser la prospérité économique des Canadiens, nous centrerons notre action sur trois priorités dans le cadre du présent plan à moyen terme :

- Nous mènerons des analyses de politique de qualité supérieure afin que nos cadres de politique restent à l'avant-garde des pratiques des banques centrales. Pour ce faire, nous devons avoir l'assurance de disposer du personnel qualifié ainsi que des outils et de la capacité nécessaires pour élargir nos activités de recherche et d'analyse à l'appui de nos objectifs en matière de politiques.
- Nous aiderons à bâtir un système financier résilient à l'échelle nationale et internationale. La Banque peut et entend contribuer aux efforts nationaux et internationaux visant à élaborer et à mettre en œuvre les réformes de la réglementation.
- Nous fournirons d'excellents services, de manière à répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, des marchés financiers et du gouvernement du Canada. Soucieux de demeurer à la hauteur d'attentes élevées, nous modifierons nos propres modèles opérationnels et adopterons de nouvelles pratiques pour suivre cette évolution.

Afin de respecter ces priorités, il faut pouvoir compter sur un personnel mobilisé et motivé ayant les compétences requises ainsi que les outils et le milieu de travail dont il a besoin. Des investissements stratégiques s'avéreront donc nécessaires; nous en ferons une gestion prudente dans le contexte des restrictions budgétaires exigées par le gouvernement fédéral et le respect de notre responsabilité de saine gestion des fonds publics.

Le plus important de ces investissements, celui qui touchera tous ceux qui travaillent au siège de la Banque, est le programme de modernisation de l'immeuble qui l'abrite. Il est indispensable que l'institution dispose d'installations de travail résilientes pour continuer à exécuter son mandat, qui consiste à favoriser la prospérité économique et financière du Canada. Or, les systèmes essentiels du bâtiment vieillissant du siège arrivent au terme de leur vie utile, et nous devons corriger la situation et remédier à d'autres faiblesses qui pourraient compromettre nos activités.

Nous savons que notre siège figure parmi les éléments qui font de la Banque un lieu de travail exceptionnel. Le moderniser nous permettra d'en préserver les atouts – des bureaux fonctionnels regroupés dans un même endroit, au centreville d'Ottawa, à proximité du Parlement – et d'en améliorer certains aspects. La modernisation entraînera quelques perturbations pour les employés à moyen et à plus long terme, mais nous travaillerons ensemble pour relever les défis.

Nous devons par ailleurs améliorer notre infrastructure technologique pour disposer des outils nous permettant de travailler efficacement, maintenir le haut niveau de sécurité que requièrent nos activités et trouver de nouveaux moyens de joindre les Canadiens et de capter leur intérêt. Nous devons également investir dans le perfectionnement des compétences en leadership ainsi que continuer d'attirer et de retenir le personnel talentueux et compétent dont nous avons besoin pour servir au mieux la population canadienne.

Nos priorités et nos investissements stratégiques font de ce plan à moyen terme un programme ambitieux. Et à l'instar des plans à moyen terme précédents, il constitue la feuille de route qui nous permettra d'atteindre l'excellence ensemble, alors que nous nous employons à réaliser ses objectifs. Je me réjouis à la perspective d'accomplir de nouveau avec vous un parcours couronné de succès au cours des trois prochaines années.

# Priorités stratégiques

À l'heure où la Banque s'engage dans son nouveau plan triennal, nous voyons des tendances marquantes influer sur notre travail.

La crise économique et financière mondiale a changé le cadre de formulation des politiques. La crise a mis en lumière la nécessité d'une meilleure prise en compte des interactions entre la macroéconomie et le système financier. La Banque, à l'exemple d'autres décideurs publics, doit envisager le recours à une gamme élargie d'instruments de politique, en évaluer les implications et réfléchir à la façon d'optimiser leur utilisation. En outre, la mondialisation accrue – des biens et services et des marchés financiers – ainsi que l'évolution des rapports de force économiques à l'échelle du globe continuent d'exercer une influence sur l'économie canadienne.

L'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières exigent beaucoup de travail. La crise financière mondiale a fait ressortir l'importance des risques systémiques. Elle a également mis au jour de grandes lacunes dans les données requises pour la surveillance efficace du système financier et l'application d'outils de politique d'envergure systémique. La Banque participe actuellement aux efforts visant à doter les marchés financiers d'infrastructures robustes et à élaborer des réglementations là où celles-ci font défaut, comme dans le secteur bancaire parallèle.

Les réserves de change des pays sont en croissance partout dans le monde, de même que la proportion de celles-ci en dollars canadiens. La politique et les opérations de gestion financière du gouvernement canadien devront s'adapter à cette évolution.

La demande de billets de banque devrait continuer d'augmenter, même si d'autres modes de paiement de détail gagnent en popularité. Cette tendance, conjuguée aux innovations technologiques et aux menaces de la criminalité, nous oblige à poursuivre activement nos recherches sur les éléments de sécurité des billets de banque et les autres modes de paiement.

Au cours des dernières années, nos plans de continuité des opérations ont été mis à l'épreuve par des perturbations d'une fréquence et d'une ampleur accrues. Les réseaux informatiques de grandes organisations, dont des institutions financières et des ministères gouvernementaux au Canada et à l'étranger, ont notamment été la cible de cyberattaques plus fréquentes et plus graves qu'auparavant.

La composition de la population active est en mutation. Nos effectifs et nos façons de travailler, tout comme les compétences du personnel, devront évoluer pour que nous puissions faire face aux besoins opérationnels changeants.

L'infrastructure du siège vieillit et des investissements sont nécessaires pour combler les besoins actuels et futurs. Le siège de la Banque doit être modernisé pour pouvoir répondre à nos besoins actuels et futurs en matière de résilience et de sécurité. Notre infrastructure technologique – y compris les outils qui favorisent la collaboration entre nous et avec nos nombreux partenaires de l'extérieur – doit également faire l'objet d'investissements soutenus.

Avec ces tendances comme toile de fond, nous entendons bâtir sur nos réalisations passées et centrer notre action sur trois priorités :

- mener des analyses de politique de qualité supérieure;
- bâtir un système financier résilient;
- fournir d'excellents services.

### Mener des analyses de politique de qualité supérieure

Pour rester à l'avant-garde des pratiques des banques centrales, la Banque améliorera ses cadres de politique relatifs aux systèmes monétaire et financier en effectuant des recherches de pointe sur :

- les interactions entre la macroéconomie et le système financier;
- la transmission et l'incidence de l'évolution économique et financière mondiale sur l'économie canadienne.

Le fruit de ces recherches se reflétera dans notre évaluation des perspectives économiques et des risques ainsi que dans les politiques et les activités à l'appui des systèmes monétaire et financier.

Nous continuerons également d'explorer les frontières de la monnaie électronique, à savoir les modes de paiement numériques et leurs implications pour les banques centrales.

### Bâtir un système financier résilient

Nous contribuerons à bâtir un système financier plus stable, plus résilient et plus efficient au Canada et à l'étranger :

- en cernant, en évaluant et en expliquant les risques et les vulnérabilités du système financier;
- en jouant un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une réforme à l'échelle du système financier;
- en élaborant des cadres appropriés et en assurant la surveillance des infrastructures de marché d'importance systémique.

#### Fournir d'excellents services

Pour répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, du gouvernement du Canada et des marchés financiers, nous rehausserons notre prestation de services :

- en complétant notre série de billets de banque en polymère;
- en transformant le modèle opérationnel de la fonction Monnaie, afin de tirer profit de la diminution des niveaux de contrefaçon et des gains d'efficience résultant du passage au polymère, plus durable;
- en resserrant notre gestion des réserves de change du gouvernement grâce à de meilleurs outils de gestion de ces actifs et à une moins grande dépendance à l'égard des agences de notation du crédit;
- en atteignant nos divers publics au moyen de communications efficaces qui appuient nos objectifs en matière de politiques et accroissent la crédibilité de l'institution, et qui suivent l'évolution des préférences en matière de médias, de formats et de canaux.

L'exécution du mandat de la Banque et le respect de ces trois priorités s'appuient sur l'exécution des trois plans d'action suivants :

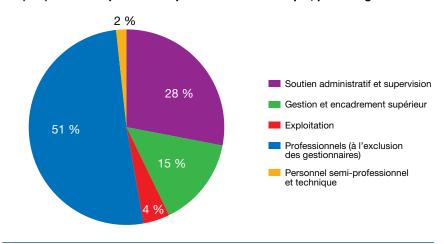
- le plan relatif aux ressources humaines;
- le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience;
- le plan financier.

# Plan relatif aux ressources humaines

L'exécution des responsabilités qui relèvent de notre mandat dépend de notre capacité d'attirer et de retenir un personnel de grand talent. C'était là d'ailleurs un élément central de notre dernier plan à moyen terme.

Les employés travaillent pour la plupart au siège d'Ottawa et sont issus d'horizons professionnels et opérationnels très variés. Ils sont recrutés partout au Canada et ailleurs dans le monde. Beaucoup ont intégré la Banque dans le cadre de notre vaste programme de recrutement universitaire pour les économistes et les spécialistes du secteur financier.

Graphique 1 : Composition du personnel de la Banque, par catégorie



Pour attirer et mobiliser nos employés, nous leur offrons un travail stimulant et des occasions de perfectionnement uniques, un milieu de travail exceptionnel ainsi qu'une rémunération globale concurrentielle.

Au cours des trois prochaines années, nous entendons ajouter aux importantes réalisations que nous avons accomplies dans le cadre du dernier plan à moyen terme. Entre 2010 et 2012, nous avons instauré une nouvelle structure de rémunération, élaboré un cadre de recrutement d'économistes en milieu de carrière et mis sur pied une politique d'encouragement au perfectionnement

professionnel par des échanges avec d'autres organisations, en plus de nous classer au palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada pour les années 2011. 2012 et 2013.

Nous continuerons d'affronter une vive concurrence pour ce qui est de recruter des personnes qui possèdent des compétences spécialisées, en particulier dans les départements d'analyse économique. Parallèlement, de nouvelles tendances se dessinent au sein de nos effectifs. Par exemple, plus de 40 % des gestionnaires sont en poste depuis moins de deux ans en raison de l'évolution démographique, de la restructuration réalisée et de la rotation du personnel.

Nous nous attachons à accroître l'efficacité de notre approche dans trois axes d'intervention :

- Attirer. Améliorer le recrutement :
  - en ciblant stratégiquement les spécialistes dont nous avons besoin;
  - en nous constituant un bassin de candidats en milieu de carrière qui connaissent bien les nouveaux domaines de spécialisation pour la Banque, afin de parfaire la complémentarité des ressources existantes.
- Mobiliser. Doter le personnel à tous les niveaux des outils nécessaires pour qu'il puisse répondre à l'évolution rapide des besoins analytiques et opérationnels:
  - en perfectionnant les compétences en leadership des gestionnaires et des dirigeants;
  - en élargissant le cadre de planification de la relève;
  - en favorisant le mieux-être pour améliorer le milieu de travail;
  - en donnant suite à la rétroaction donnée par les employés lors du sondage triennal sur la qualité du milieu de travail, y compris en élaborant des ressources liées à la gestion de carrière.
- Moderniser la prestation de services. Mettre à profit les technologies afin d'accroître l'efficience :
  - en rationalisant les processus opérationnels et administratifs, et en améliorant les outils de gestion des ressources humaines.

# Plan relatif à l'infrastructure et à la résilience

Ces dernières années, nous avons fait face à plusieurs perturbations, dont des pannes d'électricité, des tremblements de terre et des alertes à la pandémie. Dans notre plan à moyen terme 2010-2012, nous nous étions fixé entre autres objectifs de renforcer notre résilience et la continuité de nos opérations. Ainsi, nous avons fractionné certaines activités essentielles entre deux emplacements, mis en application un plan amélioré de gestion des interventions et solidifié notre infrastructure technologique en aménageant des centres de données principal et secondaire.

Nous avons aussi accompli des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie relative aux technologies de l'information prévue dans le plan de 2010-2012, notamment en renouvelant l'architecture et les systèmes liés aux activités essentielles de la Banque, à l'analyse économique et financière, aux opérations de la Monnaie et à l'Administration générale. Une partie des travaux projetés sera achevée au cours de la période 2013-2015, y compris le renouvellement du Système de base de données tripartite, le Programme de mise à niveau et d'évolution de l'infrastructure, et le Programme de gestion de contenu d'entreprise.

D'autres projets d'investissement pour les trois prochaines années seront également présentés aux fins d'approbation :

- programmes relatifs à la gestion de la sécurité et à la continuité des opérations;
- systèmes à l'appui de nos opérations sur le marché des bons du Trésor et de la gestion des réserves de change du gouvernement;
- technologies de prestation des services offerts par l'Administration générale;
- outils et dispositifs favorisant la collaboration et la mobilité;
- modernisation des systèmes d'entreposage, d'expédition et de traitement des billets de banque.

Système de base de données tripartite : système créé par la Banque et d'autres organismes fédéraux de réglementation afin de recueillir, valider, gérer et tenir à jour les données financières et les relevés financiers produits par les institutions de dépôt sous réglementation fédérale.

Programme de mise à niveau et d'évolution de l'infrastructure : programme destiné à remplacer et à mettre à niveau les composantes réseau désuètes afin de réduire les risques de défaillance et de dégradation du rendement.

Programme de gestion de contenu d'entreprise : programme qui facilitera le repérage, le stockage et la mise en commun de données fiables pour les employés.

### Modernisation du siège

Durant la période visée par ce plan à moyen terme, nous entreprendrons un important programme de modernisation des installations abritant le siège de l'institution.

La majorité des 1 200 employés de la Banque travaillent dans les bureaux de son siège, et c'est là aussi que sont exercées un certain nombre d'activités spécialisées, entre autres : traitement quotidien de 15 milliards de dollars de paiements par l'intermédiaire du système de transfert de gros paiements; activités de négociation portant sur plus de 600 milliards de dollars de dette et 68 milliards de dollars de réserves de change du gouvernement fédéral; essais et études sur la monnaie en laboratoire; analyses économiques et financières de pointe.

Il est indispensable que la Banque dispose d'installations de travail résilientes pour continuer à exécuter son mandat. Les systèmes essentiels du bâtiment arrivent au terme de leur vie utile. Le bâtiment a 35 ans. Les installations de plomberie, d'électricité ainsi que de chauffage et de ventilation doivent être rénovées. L'immeuble doit aussi être mis aux normes en matière de bâtiment, de résistance aux séismes et de prévention des incendies, de façon à offrir aux employés un milieu de travail sain et sans risque. Une mise à niveau s'impose en outre sur le plan de la sécurité de notre bâtiment, car nos besoins à cet égard ont évolué depuis les années 1970, époque à laquelle le bâtiment actuel a été construit.

Nous profiterons aussi de cette occasion pour améliorer nos espaces de travail afin qu'ils répondent à nos besoins opérationnels actuels et futurs. Les installations modernisées offriront encore plus de lumière naturelle et une meilleure qualité d'air, ainsi qu'un milieu de travail plus flexible et propice à la collaboration. Elles seront dotées d'une infrastructure TI modernisée qui améliorera la productivité. Ces installations auront aussi des coûts de fonctionnement réduits et seront plus écoénergétiques. Tous ces éléments du programme seront réalisés de la manière la plus prudente et efficiente qui soit.

Jusqu'à la fin des travaux, en 2017, la plupart des employés du siège seront réinstallés dans des locaux loués situés au 234, avenue Laurier, au centre-ville. Nous avons dressé un plan minutieux qui nous permettra de continuer de nous acquitter de notre mandat envers les Canadiens pendant la modernisation.

# Plan financier

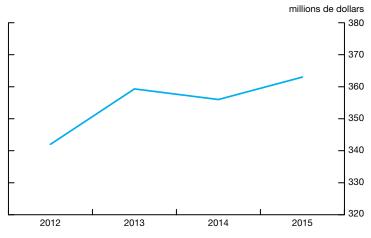
Le plan financier soutient l'atteinte des résultats visés par la Banque et le respect de ses priorités stratégiques, en prenant appui sur les progrès réalisés dans le cadre des plans à moyen terme précédents. Dans la démarche d'élaboration de ce plan, la Banque s'attache à s'acquitter de ses responsabilités et à s'assurer que ses décisions sont prises conformément au mandat qui lui est conféré par la loi. En tant qu'institution publique, la Banque a toujours fait preuve d'une gestion financière prudente et elle affecte les ressources aux priorités à plus forte valeur ajoutée.

Le plan à moyen terme dont la mise en œuvre s'est achevée récemment comprenait un programme d'efficacité institutionnelle grâce auquel nous avons pu respecter nos priorités tout en observant les directives du gouvernement fédéral de comprimer les dépenses aux niveaux de 2010. La Banque a accompli ces objectifs en rationalisant et en standardisant un certain nombre de services administratifs et de services de soutien, ce qui a permis de réaliser des économies permanentes de 15 millions de dollars par an et d'établir ainsi une structure de coûts plus efficiente dont la Banque tirera profit pendant plusieurs années encore. De plus, le dernier plan à moyen terme prévoyait des investissements tels que l'élaboration et l'émission de billets de banque plus durables et l'introduction de nouvelles technologies, qui nous permettront de dégager des économies additionnelles durant la période d'application du plan de 2013-2015 et à plus long terme.

Dans les années à venir, la Banque entend bien se conformer à l'esprit et à la lettre du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit, et des possibilités de réduction de coûts ont été intégrées au Plan à moyen terme 2013-2015. Les investissements cruciaux au chapitre des ressources humaines, des systèmes et de l'infrastructure qui y sont prévus répondent au double impératif de permettre à la Banque de remplir son mandat tout en réalisant des économies.

Le plan financier de la Banque se fonde sur un taux de croissance des charges opérationnelles de 2 % entre 2012 et 2015, soit un taux de croissance réel nul, compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 %, la cible visée par la Banque. Il en découle que l'augmentation réelle des charges nécessaire pour permettre à la Banque de s'acquitter de son mandat doit s'accompagner par ailleurs de réductions équivalentes. Or, des économies annuelles nettes permanentes de 17 millions de dollars d'ici 2014-2015 sont intégrées dans le Plan. Les gains d'efficience et les économies proviendront surtout de l'amélioration des processus liés notamment à la transformation prévue du modèle opérationnel de la Monnaie pour tenir compte des gains d'efficience résultant du passage au polymère et de la réduction de la contrefaçon, au renouvellement de la structure du programme des Obligations d'épargne du Canada et à la modification des modèles de prestation de services liés à la fonction Administration.

#### Plan à moyen terme 2013-2015



Estimations relatives à la planification

Du fait que les projets lancés se chevaucheront, il n'est pas prévu que le taux d'accroissement des charges s'établisse chaque année à 2 % sur la durée du Plan. Au cours de la première année, la hausse des charges opérationnelles dépassera le taux de 2 %, en raison surtout de nouveaux coûts non discrétionnaires qui seront engagés pour le renforcement de la résilience des systèmes de l'institution, tels ceux liés à l'aménagement des nouveaux centres de données principal et secondaire. À court terme, la Banque effectuera aussi des investissements destinés à recentrer et à reconfigurer un certain nombre de modèles opérationnels et d'opérations pour réaliser des économies futures. En 2014, lorsque nous commencerons à récolter les avantages de ces investissements, les charges opérationnelles devraient diminuer par rapport à leur niveau de 2013.

Le tableau qui suit présente les principaux éléments de notre plan financier.

#### Plan à moyen terme (PMT) Estimations liées au plan financier<sup>a</sup>

Estimations liées au plan	Budget 2012	PMT 2013	PMT 2014	PMT 2015	
	(en millions de dollars)				
Opérations	318	337	337	349	
Investissements stratégiques	24	22	19	14	
Charges opérationnelles estimatives	342	359	356	363	
Dépenses en immobilisations	27	27	14	19	

a. Ne comprend pas la commande de billets de banque ni les avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant. Exclut également les coûts ponctuels liés au renforcement de la résilience des systèmes de la Banque et à la modernisation du complexe du siège.

### Modernisation du siège

Comme il est indiqué dans le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience, la Banque entreprendra un programme complet de modernisation du complexe qui abrite son siège au cours de la durée du présent plan à moyen terme, qu'elle gérera avec prudence et efficience. Elle s'engage à mener ce programme de manière à assurer une gouvernance efficace, une saine gestion financière et une bonne intendance des fonds publics.

Les coûts de construction prévus s'élèvent à 460 millions de dollars. S'y ajouteront des coûts ponctuels liés à la réinstallation du personnel dans des locaux temporaires.